



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

N° 004

11 mai 2011

SOMMAIRE

Editorial

Questions d'actualité

- Rentrée 2011
- Problématiques des moyens humains & financiers
- Maîtres : formation initiale & modalités de recrutement
- Le système éducatif & ses acteurs
- Listes d'aptitude & tableaux d'avancement

Commissions Info

- Formation Innovation
- Social
- Institution & Chefs d'établissement
- Ministères / Monde économique / Partenariats

Formations technologiques & professionnelles

- Bac Pro Commercialisation & services en restauration
- Avenir des 3^e DP 6
- Rénovation de Bacs Pros
- Autres rénovations

Formation continue

- STI2D : 300 000 € pour la formation des maîtres
- Journée nationale de l'encadrement

Vie des régions

- Réduction des moyens à la rentrée 2012
- DR UNETP : nominations

Vie des établissements

- Retrouvailles aux Tourelles
- Inauguration label « Lycée des métiers » & magasin pédagogique « boulangerie »

International

- Expertise au Vietnam
- Journée internationale

Questions du mois

EDITORIAL



Enquêtes, sondages, voilà que notre Union s'y est mise. En effet, suite au congrès de Nantes, parfaitement organisé par la délégation régionale des Pays de la Loire et le bureau parisien mais peu fréquenté par nos membres, le Conseil d'Administration a souhaité en savoir plus. Notre stagiaire, Xavier, s'est attelé à la tâche, à la façon

des « *Digital Natives* », en utilisant un minimum de papier et un maximum de virtuel.

Lancée en janvier 2011 auprès de 711 adhérents, vous avez été 69 à consacrer du temps et quelques clics pour nous donner votre ressenti par rapport au congrès mais aussi par rapport à la communication entre nous (« *Nouvelles UNETP* », site Internet, contacts téléphoniques...), sans oublier la formation initiale et continue : thèmes, modalités et lieux. Vous avez été nombreux à préciser vos impressions, à suggérer différentes stratégies et actions.

Vous trouverez sur le site www.unetp.org la synthèse de vos contributions ([cliquer ici](#)). Vos élus vont y apporter des réponses, dans la limite de nos moyens, qui, rappelons-le, sont relativement modestes.

La première de ces réponses est « *Le Michelet* » envoyé dans vos boîtes le 11 du mois. Une autre se fera, aux alentours de la prochaine rentrée scolaire, sous forme d'une rencontre-formation des chefs d'établissement nouvellement nommés dans le « professionnel et technologique ».

Votre Conseil travaille d'ores et déjà à d'autres évolutions et vous tiendra régulièrement informé de ses propositions et décisions.

De votre côté, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions ; partager vos attentes permettra une évolution de notre réseau encore plus en adéquation avec vos besoins.

Gérard Schaffhauser
Vice-Président



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

VOTRE AGENDA UNETP

Bureaux

- 12.05.11
- 16.06.11

Conseils d'administration

- 31.05.11
- 28.06.11

Réunions régionales

- Bourgogne : 08.06.11
- Haute-Normandie : 06.07.11
- Provence-Alpes : 09.05.11, 07.07.11

Journée de l'encadrement

- 19.05.11

Journée Codéefor

10.06.11

Congrès

- 09 & 10.11.11

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Rentrée 2011

Le 25.03.11, vous avez reçu un communiqué du Comité National de l'Enseignement Catholique relatif à la rentrée 2011 (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 465.

Le 18.04.11, le SGEC, également par un communiqué du CNEC, avait envoyé un avertissement solennel aux pouvoirs publics ([cliquer ici pour accéder au communiqué](#)).

Le 06.05.11, le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique a fait parvenir aux membres de la Commission Permanente un courrier, dont vous trouverez ci-dessous de larges extraits.

*

« [Le] 5 mai, le Ministre de l'Education Nationale a souhaité [rencontrer le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique] pour évoquer les conditions de la rentrée sco-

laire 2011 dans l'Enseignement Catholique.

« Le Ministre [...] a confirmé qu'il avait décidé de procéder à des ajustements de gestion pour permettre la rentrée 2011 dans l'Enseignement Catholique, et notamment pour assurer la mise en œuvre de la quatrième année du plan « Egalité des chances » initié en 2008.

« Ces ajustements ont fait l'objet d'une communication du Cabinet aux recteurs et correspondent à peu près aux moyens [...] repérés comme étant absolument indispensables.

« L'utilisation de chaque emploi doit pouvoir être justifiée par des ouvertures ou des suivis. Il [...] faut veiller à ne pas utiliser cette dotation pour des desserrements, dans la mesure où ces moyens ne doivent pas pouvoir être considérés, par qui que ce soit, comme des mesures de confort. [Il a été] demandé

aux Secrétaires Généraux de CAEC [...] de [...] communiquer la façon dont chaque emploi a été utilisé [afin qu'il soit rendu] compte [...] de l'impossibilité de réaliser la rentrée 2011 avec un retrait de 1533 emplois.

« Dans ce contexte, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique estime [...] que la rentrée 2011 est faite, en tout cas sur le plan de l'allocation des moyens en heures postes. [Il a donc été] décidé d'interrompre le cycle des conférences de presse régionales [...].

« Nous devons rester vigilants sur le dossier de la préparation 2012 qui devient désormais la question prioritaire. [...]

[Extrait du courrier du SGEC envoyé aux membres de la Commission Permanente le 06.05.11]

Problématiques des moyens humains & financiers des établissements (Audition parlementaire du 05.04.11)

Comme indiqué dans « *Le Michelet* » N° 003, l'UNETP a été sollicitée pour une audition à l'Assemblée Nationale le 05.04.11 sur les problématiques des moyens humains et finan-

ciers que rencontrent nos établissements.

Nous mettons à votre disposition sur le site de l'Union l'intégralité de l'intervention des 4 prési-

dents de syndicats de chefs d'établissement (SNCEEL, SYNADEC, SYNADIC, UNETP) ([cliquer ici](#)). [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Formation initiale et modalités de recrutement des maîtres (Audition parlementaire du 27.04.11)

Le 16 février 2011 a été créée une mission d'information à l'Assemblée nationale pour faire le point sur la mise en application de la réforme dite de la maîtrise (2008) et entamer une réflexion sur l'amélioration des modalités de formation initiale et de recrutement des maîtres des 1^{er} et 2nd degrés.

Une trentaine d'auditions sont envisagées, dont celle de l'UNETP qui s'est déroulée le 27 avril dernier.

Après une présentation de l'Union avec ses particularités, il a été répondu aux questions posées et fait une proposition d'élaboration d'un Master « Pro » pour satisfaire à l'obligation de « maîtrise ».

En effet, pour nos enseignants/formateurs des disciplines professionnelles qui sont actuellement titulaires de diplômes de niveau V -et qui ne peuvent plus se présenter aux concours-, il convient de leur redonner cette possibilité, mais surtout de bâtir rapidement un cursus de formation continue.

Par ailleurs, concernant les titulaires de diplômes de niveaux III et IV et qui n'ont pas 5 ou 7 ans de pratique professionnelle ou d'enseignement dans le domaine de leur diplôme, la construction rapide d'un Master « Pro » enseignant de disciplines ou de spécialités professionnelles a été proposée.

En effet, l'UNETP estime que les enseignants en matières professionnelles doivent être plus formés aux méthodes pédagogiques que sur les matières qu'ils possèdent en qualité de praticien...

A la question, comment l'Education Nationale doit-elle s'appropriier les titres, les certifications professionnelles et les

outils de reconnaissance professionnelle (CQP, Meilleurs ouvriers et apprentis de France...), une reconnaissance officielle est proposée par l'UNETP.

Une validation de l'année par un binôme (chef d'établissement et inspecteur d'académie) pourrait permettre de se faire reconnaître dans la VAE. En outre, les acquis de l'expérience professionnelle doivent être valorisés.

Les établissements « formateurs » de l'enseignement technique privé pourraient véritablement permettre aux maîtres de parfaire leur pratique dans le cadre de la formation continue.

Enfin, a été pointée la différence de rémunération au regard des lycées publics pour les délégués académiques ! Il faut y remédier au plus vite sinon des postes restent vacants et des vacataires sont rémunérés en dessous des grilles de rémunération des contractuels ; la différence est importante.

La FEP- CFDT et le SPELC (que nous avons associés à notre réflexion avant l'audition) ont apporté leur soutien à l'Union.

Aux principales questions posées, l'Union a répondu que :

- un bon bilan des instituts universitaires était tiré ;
- le positionnement des concours -admissibilité en début de 2^e année de master (M2) et admission à la fin de cette année- était satisfaisant et que nous étions favorables à une admissibilité en fin de M1 et une admission en fin de M2 ;
- les difficultés pratiques auxquelles nous nous sommes heurtés en 2010-2011, pour l'accueil et la formation des enseignants stagiaires étaient

un planning contraint mais globalement positif ;

- une place était à accorder, dans la formation, à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, à la didactique et à la maîtrise des nouvelles technologies, aux approches des « DYS » et globalement aux fragilités et handicaps ;
 - une place importante devait également être accordée au socle commun de connaissances et de compétences ;
 - le référentiel de compétences des enseignants de mai 2010 était pertinent ;
 - il fallait créer des CAPES bivalents pour permettre le recrutement de professeurs enseignant deux disciplines ;
 - il fallait repenser le rôle de l'agrégation à l'heure de la maîtrise afin de rendre cette rémunération accessible à tous ;
 - la spécificité de concours nationaux suivis d'une affectation au niveau de l'établissement était à garder ;
 - les tuteurs des enseignants stagiaires devaient pouvoir bénéficier d'une formation spécifique ;
 - afin de diversifier le recrutement des enseignants, des aides ciblées pour faciliter l'accès au recrutement devaient être prévues ;
 - notre proposition de double validation (par le chef d'établissement et l'inspection) était destinée à tous ceux qui doivent/peuvent entrer dans le dispositif de formation au Master « Pro » afin de leur permettre, par la suite, d'enseigner en établissement ;
 - regrouper les concours du CAPET et du CPLP, comme proposé dans le Livre Vert sur l'évolution du métier d'enseignant était approprié.
- [AB]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Colloque-bilan d'étape sur « Le système éducatif et ses acteurs : de la réglementation à la régulation »

L'UNETP était invitée à participer au colloque-bilan d'étape de la mission commune d'information du Sénat sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière d'éducation le 05.05.11.

Cette mission doit rendre son rapport mi-juin et a déjà auditionné des acteurs nationaux et locaux de l'Education Nationale ou participant à son service.

De la majeure partie de ce colloque, centrée sur les « expérimentations, discours ou levier de réforme », il en ressort que l'essentiel est de tirer les conséquences des expérimentations au niveau de l'établissement et des enseignants, c'est à dire au niveau de leurs pratiques et que notre plus grande faiblesse est de tirer correctement les conséquences des expérimentations et de leurs évaluations.

En effet, soit on le fait trop tôt, trop vite, car le Ministère est pressé, ce qui est un premier point fréquent et dommageable, soit on laisse traîner en longueur...

Les participants se sont accordés à penser que l'expérimentation n'est pas un levier de réforme dans le domaine éducatif, c'est un levier de politique. C'est pour conduire une politique que désormais il faut expérimenter.

L'Éducation Nationale a toujours fait de l'expérimentation ; celle-ci fait partie de ses gènes mais le vrai problème est de savoir harmoniser les impulsions don-

nées par le Ministère en terme d'expérimentations à l'hétérogénéité de base des territoires a-t-on pu entendre de la part d'un recteur.

Les invitations à se méfier des expérimentations « gadget », « alibi », « leurre » et « artifice » furent nombreuses avec force détails et exemples.

Ainsi le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique a listé les conditions optimales qui permettent à l'expérimentation de changer les pratiques : laisser les équipes libres d'innover et ne pas normer à l'avance l'expérimentation, laisser le temps aux équipes d'expérimenter, de constituer un protocole qui ne leur soit pas imposé et prendre le temps de l'évaluation, du transfert et de l'adaptation.

Abordant la question des moyens, le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique a demandé à ce qu'une allocation des moyens globale soit mise en place dans le cadre de conventions entre l'autorité académique et l'établissement et à ce qu'une évaluation régulière des résultats débouche sur un réajustement des objectifs et à une réallocation des moyens, en plus ou en moins, en fonction des résultats.

Des outils et des bases de données tels que l'expériméthèque qui recense les scénarios d'expérimentation, ainsi que des « vademecum » dédiés à la « mise en œuvre du programme Clair » et des learning centers devraient prochainement voir le jour.

La Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) du Ministère de l'Éducation nationale s'appuie également sur des outils web 2.0 tels que les agrégateurs de flux RSS, afin de repérer de nouvelles idées ; voilà qui nous ramène à l'analyse pratique de nos jeunes « Digital Natives ».

Le président du Sénat, dans son allocution d'ouverture, a déclaré : « Je suis de ceux qui sont persuadés que le système éducatif constitue un spécificité et un fleuron des valeurs de la République et l'un des vecteurs essentiels des principes de Liberté, Fraternité, Égalité. Mais dans le même temps, notre système doit gagner en souplesse et en adaptabilité aux exigences des territoires ».

« Il me semble, poursuit Gérard Larcher, que l'école doit être semblable pour tous et en même temps respecter la diversité. En somme, cela revient à imaginer et bâtir le véhicule du futur qui allierait la sûreté d'une berline familiale à la souplesse d'une voiture de sport ».

*

Rappelons que l'UNETP, en participant activement à l'expérimentation liée à « briser les stéréotypes de genre en faveur de l'orientation des jeunes filles (et des jeunes garçons) », a ouvert une vaste action nationale qui répond à une évaluation (indépendante) dans la durée (trois ans) afin d'en analyser tous les effets et d'en tirer toutes les conclusions pouvant faire l'objet d'un essaimage fructueux ! [AB]



Listes d'aptitude, listes d'aptitude exceptionnelles & tableaux d'avancement

Dans le Bulletin officiel N° 17 du 28.04.11 les notes de service relatives aux listes d'aptitude et listes d'aptitude exceptionnelles ont été publiées.

La principale modification apportée pour la rentrée 2011 porte sur la nature de la note elle-même qui a désormais vocation à être permanente. Les services académiques seront uniquement informés de l'ouverture annuelle des campagnes de promotion et des contingents afférents.

Ces trois notes concernent l'accès des maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat :

- à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (note de service N° 2011-061). Le seul changement porte sur les dossiers de candidatures. S'ajoutent une fiche individuelle (cf. annexe I) et un curriculum vitae présenté selon modèle (cf. annexe II).

- aux échelles de rémunération de professeur certifié et de professeur d'EPS (note de service N° 2011-062).

Dans les conditions d'âge, le principe d'une irrecevabilité de la candidature de maîtres âgés de 65 ans avant le 1^{er} septembre de l'année est remplacé par l'irrecevabilité de la candidature des maîtres « qui ne seraient pas en mesure d'effectuer l'intégralité de la période probatoire d'1 an. »

- aux échelles de rémunération de professeur certifié, de PLP et de professeur d'EPS - listes d'aptitudes exceptionnelles- (note de service N° 2011-063).

Elles concernent précisément les maîtres adjoints d'enseignement (AE), certifiés et chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive (CEEPS), au 30 août de l'année précédant la promotion ; leur candidature n'est pas rece-

vable s'ils ne sont pas en mesure d'effectuer en intégralité la période probatoire d'1 an.

Par ailleurs, la note de service relative aux tableaux d'avancement à la hors-classe et à la classe exceptionnelle des maîtres contractuels ou agréés du second degré des établissements d'enseignement privés sous contrat a été publiée dans le même Bulletin Officiel ([cliquer ici](#)). Le 2^{ème} alinéa de la note de service N° 2010-069 du 25.05.10 a été supprimé, à savoir : « De plus, les maîtres rémunérés sur les échelles de professeur certifié et de professeur d'éducation physique et sportive candidats à la hors-classe doivent justifier de 7 ans de services effectifs depuis leur nomination dans leur échelle de rémunération au 1^{er} septembre de l'année de la promotion. » [SE]

COMMISSIONS INFO

Formation Innovation

Ecole des cadres missionnés : validation des formateurs (15.04.11)

En début de réunion, l'Ecole des Cadres Missionnés a présenté les différents profils des chefs d'établissement intervenant dans la formation :

- chefs d'établissement experts qui maîtrisent l'aspect systémique du pilotage d'un établissement et peuvent intervenir sur les différents registres du management ;
- chefs d'établissement spécialistes qui ont choisi de développer une expertise dans un

ou deux thèmes et interviennent sur des situations emblématiques ;

- chefs d'établissement témoins qui exposent leurs pratiques, leurs parcours, leur contexte de travail.

Ensuite, les modalités de déroulement de la formation ont été évoquées (calendrier des regroupements, cours, ateliers, entretiens de consultation, ...). Aucun module spécifique à l'enseignement technologique et professionnel n'est mis en place à ce jour. Par contre, le nombre de formateurs venant de ces secteurs a augmenté ; ils

interviennent dans les ateliers et les entretiens de consultations.

Enfin, la liste exhaustive des formateurs a été étudiée de façon à valider la candidature de chacun. Les Présidents de chefs d'établissement ont demandé qu'à l'avenir cette liste leur soit communiquée au moins une semaine avant la réunion pour une étude plus précise des profils des personnes concernées.

Les chefs d'établissement qui souhaiteraient s'impliquer dans la formation de leurs jeunes collègues peuvent s'adresser à l'Ecole des Cadres Missionnés. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Négociation interbranches sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle (08.04.11)

Les partenaires sociaux ont décidé d'engager la négociation avec OPCALIA.

Cette négociation de rapprochement se fera sur la base des principes fondateurs de l'accord national inter-branches sur les objectifs et les moyens de la formation professionnelle continue dans l'enseignement privé sous contrat du 26.05.05 modifiés les 29.03.07 et 24.09.10.

Le groupe paritaire chargé de la négociation rendra compte à la commission de révision de l'accord le 27.06.11.

Cette dernière délibérera sur le projet d'accord global en cours de discussion et la désignation du futur OPCA. A défaut de détermination d'accord sur le projet global, la révision s'effectuera sur les seuls articles relatifs à la désignation de l'OPCA et aux financements. [CM]

FORMIRIS Conseil Fédéral (07.04.11)

La réunion du Conseil fédéral de FORMIRIS du 7 avril dernier reflète la maturité du Conseil qui avance résolument dans un esprit fédéral.

La bonne surprise de la subvention 2011 en augmentation de 9% permet de respecter les

engagements du Plan National Concerté (PNC) et des versements aux Associations Territoriales (AT), tout en sauvegardant les grands équilibres.

La réflexion sur le fonctionnement global de FORMIRIS est en marche et la méthode a été définie et approuvée. L'UNETP aura à cœur de s'y impliquer fortement.

Le Statut de l'Enseignement Catholique en pleine refonte devrait préciser -c'est le vœu du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique- le rôle et les missions des organismes nationaux dont FORMIRIS fait partie...

A suivre... [DD]

Par ailleurs, une autre réunion a également eu lieu :

- FORMIRIS Commission fédérale du plan de formation (05.05.11).

Social

PSAEE : Commission de suivi des classifications (06.04.11)

Le règlement intérieur de cette commission de suivi a été approuvé précisant ainsi la procédure concernant les dossiers relevant d'un litige (procès-verbal en cours d'élaboration).

La commission peut être saisie à trois titres :

- saisine conjointe (salarié et chef d'établissement) ;
- demande d'avis technique ou d'interprétation par les organisations nationales ;
- à titre transitoire, litiges pour lesquels une conciliation est demandée.

Par ailleurs, un recueil des interprétations est en cours d'élaboration. Il sera diffusé aux

syndicats des salariés et au Collège employeur prochainement. [PhM]

PSAEE Groupe de travail cadres et agents de maîtrise (03.05.11)

Une enquête succincte a permis d'évaluer le nombre de collaborateurs précédemment « Cadres » pouvant être reclassés « Agents de maîtrise », voire « Employés ».

Le groupe de travail a également évalué le nombre d'« Employés » pouvant être -à terme- reclassés dans la catégorie « Agents de maîtrise », voire « Cadres ».

Une réunion de travail devrait avoir lieu d'ici la fin mai avec un responsable de l'AGIRC pour

préparer une délibération d'une instance plénière de l'AGIRC (avant fin juin 2011). [AB]

PSAEE : Commission paritaire nationale (07.04.11)

Cette commission a commencé par la présentation de sa nouvelle présidente qui réaffirme la volonté du Collège employeur de reprendre les négociations.

Un point a ensuite été effectué sur les groupes de travail et les différentes commissions se rapportant aux PSAEE.

Ont également été abordés la question de la période transitoire des formations qualifiantes puis les dossiers de qualification. [PhM]

D'autres réunions ont également eu lieu :

- Collège employeur (14.04.11 & 02.05.11) ;
- Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle dans les établissements d'enseignement privés sous contrat (08.04.11) ;
- CPN Prévoyance et Négociations (04.05.11) ;
- Commission Nationale de Suivi de l'accord d'assurance type prévoyance du 16.09.05 (04.05.11) ;
- Saint Christophe Prévoyance : Conseil d'Administration (05.05.11).



Institution & chefs d'établissement

Commission Permanente (15.04.11)

Au cours de cette Commission Permanente, ont été abordés :

- *moyens pour la rentrée 2011 & 2012*

L'Enseignement Catholique peine à obtenir les moyens qui sont indispensables pour assurer la rentrée 2011. La Commission Permanente a donc validé la diffusion du communiqué adopté en mars par le Comité National de l'Enseignement Catholique (cf. article « Rentrée 2011 » du présent « Michelet »).

- *propositions alternatives*

Le Ministère de l'Education Nationale devrait publier une note autorisant les établissements d'enseignement privés sous contrat à expérimenter la formation à distance (FOAD) selon un mode qui sera précisé dans les semaines à venir.

Les prochaines discussions devraient porter sur la souplesse à introduire dans la gestion des TRM, la réduction du temps des horaires des élèves...

- *assemblée plénière des Evêques de France*

Concernant la révision du Statut de l'Enseignement Catholique, les Evêques ont souligné l'importance du niveau académique ou régional. Ils ont également souhaité que soit redéfinie la place de chacun dans le trépied tutelle-chef d'établissement-OGEC.

- *organisation territoriale de l'Enseignement Catholique*

L'ensemble des ressources seront disponibles prochainement sur Internet. Il reste à inventer une animation territoriale des dialogues, les responsables de l'Enseignement Catholique devant déterminer le ou les périmètre(s) des dialogues,

leurs espaces et les types de contribution.

- *CNED*

Un arrêté précisant que les formations en ligne et les cours par correspondance assurés par le CNED de l'Enseignement privé sous contrat sera publié prochainement.

- *indemnités pour fonctions d'intérêt collectif des référents-culture*

Le Ministère vient d'indiquer que les indemnités qui s'inscrivent dans le cadre de la réforme du lycée et ont pour objet la reconnaissance financière de diverses fonctions confiées aux enseignants du 2nd degré s'appliqueront aux référents-culture des lycées privés.

- *commissions de concertation pour la formation*

Au regard du texte du groupe de travail et des réactions diverses qu'il a suscité, la prochaine Commission Permanente fixera de nouvelles orientations.

- *commission de conciliation des chefs d'établissement du 2nd degré*

La Commission Permanente approuve les règles qui régissent les commissions de conciliation du statut des chefs d'établissement du 2nd degré. Il s'agit d'une transposition des règles régissant les commissions de conciliation dans le 1^{er} degré.

Le texte définitif sera disponible prochainement.

- *accompagnement éducatif*

La Commission permanente valide les décisions de la Commission d'affectation des fonds de l'accompagnement éducatif pour l'année 2010-2011 attribués à 75 projets.

- *Conseil de discipline*

Le conseil de discipline a été précisé dans le document « [Les instances de participation et de concertation dans un établissement catholique d'enseignement](#) » promulgué par la Commission Permanente du 11.05.07. Une réflexion va être engagée pour favoriser une meilleure articulation entre procédures disciplinaires et exigences éducatives.

- *projet Gabriel*

Le 15.10.10 la Commission Permanente a décidé de créer une personne morale qui aura pour objet de promouvoir, de mettre en œuvre et de gérer une organisation partagée des systèmes informatisés et des bases de données à tous les niveaux d'organisation de l'Enseignement Catholique, en assurant notamment la cohérence, l'urbanisation, le développement et la sécurité de ces systèmes.

Un conseil d'orientation élaborera les règles de déontologie dans le recueil et l'exploitation des données. L'élargissement progressif du nombre d'utilisateurs devrait s'effectuer à partir de janvier 2012, une fois validée la première étape de recueil des données prévue en octobre 2011 par un nombre restreint d'utilisateurs-pilotes. [AP]

SGEC Concertation des moyens (06.04.11)

La gestion des suppléances, la fongibilité des TRM dans un ensemble scolaire, la réticence des chefs d'établissements à déclarer les « pertes d'heures », l'information des départs à la retraite des enseignants compte tenu de l'information tardive des caisses de retraites ont été les thèmes abordés. Beaucoup de débats... [PH]



Par ailleurs, d'autres réunions ont également eu lieu :

- SGEN Rencontre Présidents de syndicats de chefs d'établissement - Secrétaires généraux de CAEC (04.04.11) ;
- APEL « Rapprocher l'école et le monde professionnel » (05.05.11).

Ministères / Monde Economique / Partenariats

AFDET Assemblée Générale (07.04.11)

Après l'approbation du rapport moral et du rapport financier, les modifications des statuts et du règlement intérieur ont été approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés. Ils ne seront applicables qu'après l'approbation du Ministère de l'Intérieur.

Un membre de l'Académie des Technologies a, ensuite, fait une conférence sur « la formation professionnelle initiale ».

Il a fait partager aux participants les préoccupations de l'Académie des Technologies sur la formation professionnelle initiale. Dans un raccourci un peu provocant, il a affirmé que la science, c'est l'esprit assisté par la main et la technique, c'est la main assistée par l'esprit. Il a rappelé que, selon les spécialistes, il existait 8 formes d'intelligence et qu'il était réducteur de tout ramener à une seule forme d'intelligence, l'intelligence logico-mathéma-

tique. Il a fait référence à la circulaire « [Une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l'École](#) » parue dans le Bulletin Officiel du 10.03.11 sur la promotion des disciplines scientifiques et technologiques qui met une fois de plus l'accent sur l'intelligence conceptuelle.

Après cette entrée en matière, il a abordé le thème de sa conférence. Il a rappelé qu'en 2007-2008, les diplômés de l'enseignement professionnel (CAP/BEP/BM/Bac Pro) étaient 435 493 contre 279 698 pour les diplômés du Bac Général et 135 886 pour les diplômés du Bac technologique.

Il a traité plusieurs thèmes :

- l'orientation dont on peut regretter que trop souvent elle ne soit pas choisie mais subie par les élèves ;
- la qualité des formations dont certaines dérivent vers l'abstraction ou dans lesquelles il y a une addition des enseignements disciplinaires

et non une combinaison des savoirs ;

- la formation des enseignants dont le recrutement ouvert sur concours aux titulaires d'un master pose la question de l'importance des enseignements pratiques et de l'apprentissage des gestes des métiers. Le rapport s'interroge sur les disciplines qui n'ont pas de cursus universitaire pour lesquelles les concours sont ouverts aux cadres justifiant de 5 années de pratique professionnelle et titulaires d'un diplôme de niveau II ;
- l'alternance, sous toutes ses formes ; c'est un moyen de réconcilier les jeunes avec le goût de l'apprentissage d'un métier. Mais il faut une coordination, au travers d'un projet pédagogique entre les 3 acteurs : apprenant, maître d'apprentissage, formateur. [AB]

Une autre réunion a également eu lieu :

- Comité Interprofessionnel Consultatif du 04.04.11 reporté au 26.04.11 ;
- AFDET Echanges autour de la voie technologique industrielle rénovée : enjeux et perspectives (04.05.11).



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



FORMATIONS TECHNOLOGIQUES & PROFESSIONNELLES

Bac Pro Commercialisation & services en restauration ERRATUM

Dans « *Le Michelet* » N° 002, au regard des textes présentés à la Commission spécialisée des lycées et au Conseil Supérieur de l'Éducation de mars 2011, nous vous informions que, pour le Bac Pro Commercialisation et services en restauration, la grille horaire 2 était applicable. En séance, le projet de texte avait été retiré du vote (cf. « *Le Michelet* » N° 003).

Au mois de mai, le projet de référentiel est à nouveau proposé à ces mêmes organes consultatifs.

Nous constatons, à la lecture des documents reçus que « *Les horaires de formation applicables à la spécialité Commer-*

cialisation et services en restauration du baccalauréat professionnel sont fixés par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé - grille horaire n° 1. Toutefois, pour l'application de cette grille horaire, l'enseignement de sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement se substitue à l'enseignement de sciences physiques et chimiques. »

En outre, ce diplôme a reçu un avis défavorable de la commission professionnelle consultative (CPC) du secteur « tourisme, hôtellerie, restauration » du 26.04.11 bien qu'aucune observation négative n'ait été faite sur le contenu du

diplôme. La raison de l'avis défavorable émis par les professionnels employeurs réside dans leur opposition à l'obligation, pour les élèves engagés dans la formation, de se présenter à un diplôme intermédiaire de niveau V qui ne peut être qu'un CAP ou un BEP. Par ailleurs tout en étant favorables au Bac Pro, ils ont rappelé que leurs besoins en personnels qualifiés se situent majoritairement au niveau V. Ils craignent donc une arrivée massive de diplômés de niveau IV et une raréfaction des diplômés de niveau V (référentiel du Bac Pro disponible sur demande). [CVL]

Avenir des 3^{èmes} DP 6

Certains délégués régionaux nous ont fait part de leurs craintes quant au maintien des 3^{èmes} DP6 dans leur académie.

La question a été posée au Ministère de l'Éducation Nationale qui nous a répondu qu'il n'y avait aucune remise en cause de ces formations. Si des ferme-

tures étaient programmées, elles sont uniquement motivées par des ajustements de l'offre de formation surtout lorsqu'il y avait des sections peu remplies. [AB]

Rentrées 2012 & 2013 : rénovation de Bacs Pros

Le Bac Pro Hygiène et Environnement est en cours de rénovation. Il devrait être mis en œuvre pour la rentrée 2012

avec deux options : gestion des déchets et stérilisation.

Le Bac Pro Service de proximité et vie locale (SPVL) devrait être

modifié pour la rentrée 2013. [AB]

Autres rénovations en cours

La Commission Spécialisée des Lycées a eu lieu le 04.05.11 ; le prochain Conseil Supérieur de l'Éducation se déroulera le 10.05.11. Les textes ci-après sont à l'ordre du jour :

- Texte relatif au Bac Pro :
 - Projet d'arrêté portant création du Bac Pro « Commercialisation et services en restauration » ;
- Textes relatifs au Bac Technologique :
 - Projet d'arrêté portant organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminales des lycées sanctionnées par le Bac



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp



www.unetp.org

Technologique, série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) :

- Projet d'arrêté portant organisation et horaires des enseignements des classes de première et terminale des lycées sanctionnées par le **Bac Technologique, série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** ;
- Textes relatifs au BTS :
 - Projet d'arrêté fixant les conditions de délivrance du **BTS « environnement nucléaire »** ;
 - Projet d'arrêté fixant les conditions de délivrance du **BTS « bâtiment »** ;
 - Projet d'arrêté fixant les conditions de délivrance

du **BTS « travaux publics »** ;

- Projet de décret portant dispositions spécifiques au **BTS « commerce international à référentiel commun européen »** pour les sessions d'examen 2013 à 2015 ;
- Projet d'arrêté modifiant certaines spécialités de **BTS « transport et prestations logistiques »** ;
- Textes relatifs aux classes préparatoires :
 - Projet d'arrêté relatif au programme de français et de philosophie des **classes préparatoires scientifiques** pour l'année 2011-2012 ;
 - Projet d'arrêté relatif au thème de culture générale dans les **classes prépa-**

ratoires économiques et commerciales de seconde année pour l'année 2011-2012 ;

- Projet d'arrêté relatif au thème de géographie des **classes préparatoires de biologie, chimie, physique, sciences de la terre (BCPST) et technologie-biologie (TB)** pour l'année 2011-2012.

D'autres textes relatifs aux Bacs Pros du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ainsi qu'aux classes préparatoires littéraires seront également traités. [BCM]

*

Nous pouvons vous faire parvenir les différents référentiels.

Vos demandes sont à effectuer à lemichelet@unetp.org

FORMATION CONTINUE

STI 2D :

300 000 € pour la formation des maîtres

FORMIRIS est en mesure d'affecter 300 000 € à la formation des professeurs de STI 2D. Le Conseil fédéral de

FORMIRIS, en sa séance du 07.04.11, a validé cette décision.

Nous ne pouvons que vous inciter à vous renseigner auprès de

FORMIRIS pour que vos enseignants se forment dans le cadre de la réforme de ces Bacs Technos. [DD]

Journée nationale de l'encadrement

« L'encadrement entre substitution & complémentarité »

L'UNETP, en collaboration avec le CNFETP, l'ADETP et le CTPN, organise une journée nationale de l'encadrement le 19.05.11 au CNFETP de Lyon (cf. « *Nouvelles UNETP* » N° 469).

Cette journée s'adresse aux adjoints (directeurs adjoints, chefs de travaux, directeurs des études...) et également aux chefs d'établissement, afin de pouvoir confronter les fonctions et mieux comprendre leur interactivité.

Aussi, afin d'ores et déjà, de réfléchir à la fonction d'adjoint, nous vous invitons à lire le témoignage du chef d'établissement du lycée Saliège à Balma ([cliquer ici](#)).

Après un court rappel des spécificités de l'Enseignement Catholique sous contrat, sont traités le chef d'établissement et les délégations, l'autonomie des collaborateurs, la mobilisation des cadres, puis le choix

de l'équipe et la valeur ajoutée de ce dispositif.

Ce témoignage d'un chef d'établissement confessionnel est, bien sûr, adaptable aux établissements non confessionnels. Il permet à chacun de comparer, réfléchir sur l'organisation de son établissement et, pourquoi pas, de partager sur ce thème sur le forum de l'UNETP ([cliquer ici](#)) et lors de la journée de l'encadrement du 19.05.11. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES SIGLES DU MOIS

- **CQP :**
Certificat de Qualification Professionnelle
- **ECM :**
Ecole des Cadres Missionnés
- **EPS :**
Education Physique et Sportive
- **STL :**
Sciences et Technologies de Laboratoire
- **VAE :**
Validation des Acquis de l'Expérience

VIE DES REGIONS

Réduction des moyens à la rentrée 2012

Le 18 avril dernier, trois délégations régionales de l'Union, (Bretagne, Pays de la Loire et Nord Pas de Calais) se sont rencontrées afin de s'organiser en vue des retraites de postes annoncés pour la rentrée 2012.

Actions, planifications, mutualisation, projets de tracts, coordination en intersyndicale et au plan national pour les autres régions, le tout en partenariat avec les instances de l'Enseignement Catholique dans le but

d'accentuer le mouvement si nécessaire, étaient à l'ordre du jour.

Affaire à suivre... [DD]

Délégations régionales : nominations

Lors du Conseil d'Administration du 29.03.11, ont été proposés et nommés à la **délégation régionale Côte d'Azur** :

- déléguée régionale : Mme Marie-Françoise Brivet, chef d'établissement du lycée Saint Joseph à Roquebrune Cap Martin (06) ;
- délégués régionaux adjoints : Mme Dominique Lamarle, chef d'établissement du lycée Sainte Marthe à Cuers (83) et M. Philippe Panarello, chef d'établissement du lycée Sasserno à Nice (06).

La correspondante régionale formation, commune aux acadé-

mies d'Aix-Marseille et Nice, est Mme Suzanne Sarda, chef d'établissement du lycée Vincent de Paul à Avignon (84).

Pour l'académie de **Rhône-Alpes - Lyon**, le délégué régional, Jacques Grosson, chef d'établissement du lycée professionnel Saint Joseph à Lyon (69) a proposé en tant que correspondante régionale formation Mme Muriel Belloir, chef d'établissement du lycée Jehanne de France à Lyon (69), qui a été acceptée par le Conseil.

Par ailleurs, les délégués régionaux adjoints de cette délégation sont :

- Christophe Audard, chef d'établissement du lycée Notre Dame à Villefranche sur Saone (69) ;
- Marie-Noël Bertrand-Lefèvre, chef d'établissement du lycée Saint Joseph à Bourg en Bresse (01) ;
- Gilles Brousse, chef d'établissement du lycée Saint Charles à Rillieux la Pape (69) ;
- Bernard Lassablière, chef d'établissement du lycée Le Marais - Sainte Thérèse à Saint Etienne (42). [CVL]

VIE DES ETABLISSEMENTS

Retrouvailles au lycée Les Tourelles à l'occasion de ses 90 ans



Garder le contact avec les élèves, assurer un suivi, c'est ce qui compte pour l'équipe éducative du lycée des Tourelles à Rouen. Plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées au sein de l'établissement rouennais pour célébrer les 90 ans de l'établissement : des anciens élèves et des anciens professeurs et membres du personnel qui ont pu rencontrer les nouveaux et partager leurs souvenirs.

« C'est comme une grande réunion de famille. Tous les cinq ans, le lycée technique des Tourelles fête son anniversaire. Chacun est content de revenir, de se retrouver, de revoir les lieux », explique la chef d'établissement.

Après une messe à l'Eglise St Romain, les invités ont visité les locaux de ce lieu chargé d'histoire. L'occasion pour les premières élèves de l'établissement de voir les chambres du dortoir transformé... en salles informatiques.

En 1921, lorsque l'établissement ouvre rue de la Chaîne, c'est pour former les jeunes filles de la bourgeoisie rouennaise aux tâches ménagères. Dans les années 30, les femmes se

mettent à travailler. L'établissement décerne alors des diplômes de couture, broderie ou cuisine, avant de s'ouvrir aux travaux de bureau.

Le lycée a déménagé rue Verte en 1934 dans ce château de 1850, jusqu'alors habité par une personne et ses domestiques. Il prend le nom de Tourelles, pour rappeler les tourelles du château. Depuis les années 50, le lycée n'a pas cessé de s'agrandir, avec une annexe rue Sénard, et la construction de nouveaux bâtiments. En 1991, le lycée des Tourelles devient mixte. Aujourd'hui, il forme environ 600 élèves, filles et garçons, aux métiers de comptable, secrétaire, commercial..., du Bac à la licence. [CVL]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



Inauguration Label « Lycée des métiers » & magasin pédagogique « boulangerie »



Jeudi 21 avril 2011, 120 invités (Conseil Régional, Rectorat, Enseignement Catholique, Branches professionnelles...) se sont retrouvés au Lycée CFA CFP Sainte Catherine du Mans pour inaugurer la nouvelle Boulangerie et fêter le Label Lycée des Métiers de l'Hôtellerie/Restauration et de la Boulangerie/Pâtisserie décerné le 22.12.09. Engagées depuis 2006 dans une démarche qualité pour obtenir ce précieux sésame reconnaissant la qualité de ces formations il a fallu 3 années à l'équipe pédagogique et à la direction pour voir aboutir leurs efforts.

Le Label tant espéré...

En février 2006, M. Demoy, chef d'établissement, adresse un premier courrier au Rectorat pour connaître la démarche à suivre. A l'époque aucun lycée de l'académie de Nantes n'est labellisé.

En janvier 2009, M. Chaix, Recteur, nous adresse un courrier pour nous inviter à déposer un dossier en vue de la labellisation.

Aussitôt l'équipe dynamique de Ste Catherine, sous la direction de M. Demoy soutenu par ses adjointes Mmes Pottier et Bernal ainsi que M. Demarcq, Chef de travaux, s'engage dans la démarche de labellisation. M. Vaulée, inspecteur a été un acteur « moteur » très apprécié.

Pour obtenir ce label, nous avons dû répondre à un cahier des charges national qui permet de montrer la cohérence d'une offre de formations en réponse aux attentes des jeunes mais

aussi des professionnels, et cela, dans une « démarche qualité ». La dimension européenne et les partenariats avec les entreprises ont pu être valorisés.

En avril 2009, le dossier est déposé au Rectorat afin qu'il soit instruit par la commission académique « Lycée des Métiers ». Une visite du site a eu lieu le 20 mai. La commission a émis un avis favorable en juin, mais il fallait attendre la validation du Conseil Académique.

Le 22.12.09, Ste Catherine est enfin « labellisé ».

En janvier 2010, cette labellisation est reçue avec beaucoup de satisfaction. Elle constitue un indicateur d'excellence pour nos formations professionnelles et technologiques. Ce label est la reconnaissance de la qualité du travail réalisé par toute l'équipe d'enseignants et formateurs en partenariat avec tous les professionnels qui nous soutiennent et que nous remercions.

Ce label encourage notre projet de Boulangerie et l'aménagement d'un mini-magasin...



Fort de cette reconnaissance de la qualité du travail fourni au service des entreprises et de l'insertion professionnelle des jeunes, Ste Catherine profite de la transformation du BEP et du Bac Pro en 2 ans, en Bac Pro Boulangerie Pâtisserie en 3 ans dès la rentrée 2009, pour investir dans un laboratoire de boulangerie. Les plans ont été travaillés avec le chef de travaux et son équipe sur les conseils de M. Vaulée. M. Roine,

architecte en charge du projet, a réalisé les plans.

Lors de leur présentation, nous approfondissons notre réflexion en initiant la construction d'un mini magasin pédagogique pour permettre à nos sections de commerce de réaliser la vente des productions réalisées auprès de leurs camarades et des personnels de l'établissement.

Depuis mai 2010, le laboratoire est en service mais notre magasin pédagogique n'était pas encore aménagé. Cela est fait depuis mars 2011. Le secteur Mode a également pris part à ce projet en réalisant des sacs à pains dans le cadre de notre démarche d'établissement éco responsable. Nous achevons ce cycle de modernisation par l'inauguration de cet outil de travail performant.

A Ste Catherine nous attachons de l'importance à la relation école entreprise. Pour former les jeunes professionnels de demain, nous devons être en contact quasi permanent avec les professionnels (temps de formation, stages en entreprises, jury d'examen...). Ils sont présents et acteurs dans notre lycée. Pour symboliser leur présence, nous avons pris l'habitude de baptiser nos laboratoires du nom d'un professionnel. C'est pourquoi nous avons contacté M. Provot, boulanger de la Ruche à pain et représentant de la branche professionnelle pour lui demander d'être notre Parrain. Il a accepté et nous l'en remercions vivement.

Nous sommes convaincus aujourd'hui que le label « Lycée des Métiers » est un véritable moteur d'innovation et de recherche constante de l'excellence pour notre établissement. Et ce, pour une qualité renforcée des formations que nous dispensons. [VC]



Le Michelet

Le rendez-vous de l'unetp

www.unetp.org



LES DERNIERES « NOUVELLES » DE L'UNETP

- N° 468
Enquête des étudiants en BTS, licence pro et CPGE par un e-questionnaire des entrepreneurs et dirigeants chrétiens
- N° 469
Journée nationale de l'encadrement :
« L'encadrement entre substitution & complémentarité »
- N° 470
Circulaire de rentrée

INTERNATIONAL

Expertise au Vietnam

Une première consultation pour le compte de l'AFD (Agence Française de Développement) en juin 2010 avait permis de sélectionner 3 établissements de formation professionnelle, futurs centres d'excellence, dans le cadre d'un prêt au Ministère des Affaires Sociales du Vietnam chargé de la formation professionnelle ; l'objectif étant d'élever le niveau de compétences de la formation professionnelle afin d'atteindre les standards internationaux.

Une deuxième mission ayant pour but de dimensionner les financements sur ces 3 établissements vient de se dérouler. Cinq experts dont 4 appartenant aux établissements de l'UNETP sont intervenus directement ou en back-office pour valider environ 10 M€ de prêts sur différentes filières : soudage, télécom, auto, électricité industrielle et « metal cutting ».

Un des projets se fait en partenariat avec l'Allemagne. Un programme d'assistance techni-

que est aussi proposé à l'AFD. Il pourrait ainsi permettre à notre réseau de mettre en place des partenariats techniques et pédagogiques avec ces établissements. [PP]



Journée internationale pour le réseau de l'UNETP 10 juin 2011, Paris

Comme vous le savez, l'Union a créé il y a 2 ans une association dédiée aux actions internationales dénommée CODEEFOR pour « Coopération, Développement et Formation ».

En effet, nous sommes convaincus que la formation est le premier vecteur de développement. Par ailleurs, notre ouverture au monde est une source inépuisable de services à rendre à nos jeunes et à nos établissements tant les apports sont riches en matière humaine !

Riches pour l'approche interculturelle, pour la préparation de nos élèves à la mondialisation déjà bien présente, pour nos équipes éducatives en recherche de ressources nouvelles.

Nous vous proposons de partager une journée avec les collègues de l'Union qui ont déjà des actions, nourrissent des projets ou souhaitent se renseigner sur les moyens d'agir en s'ouvrant sur l'extérieur de nos frontières nationales.

Préalablement, une enquête sera lancée auprès de tous les membres de l'Union et de Codéefor afin de faire un état des lieux de ces relations internationales, par zone géographique, par type d'échange (élèves, enseignants, cursus...).

Des institutions porteuses de projets internationaux seront également invitées afin qu'elles nous fassent part de leurs attentes et d'analyser ensemble nos apports éventuels. [AB]

QUESTIONS DU MOIS

Enquête EDC

Le 12.04.11, vous avez reçu un e-questionnaire des entrepreneurs et dirigeants chrétiens (cf. « Nouvelles UNETP » N° 468).

Nous vous confirmons que ce questionnaire s'adresse bien à vos étudiants de BTS, qu'ils soient en formation scolaire, apprentissage ou formation

continue. A la question 3, il faut cocher la case « Bac + 3 ». En outre, cette enquête est à transmettre à vos étudiants de licence pro et de CPGE.

Par ailleurs, comme nous le savons tous, ces jeunes sont en lycée technologique. Cette mention n'apparaissant pas à la

question 2, il leur est demandé de cocher la case « lycée professionnel ».

Nous espérons que ces quelques précisions vous inciteront à communiquer cette information à l'ensemble de vos étudiants Bac+2 et au-delà.

*

Cette rubrique est destinée à diffuser les réponses aux questions d'intérêt général qui seront posées par les adhérents. Merci également à tous d'adresser les articles que vous souhaiteriez voir paraître dans cette revue à lemichelet@unetp.org